

Trouver les statuts juridiques, fiscaux et sociaux adaptés à soi et à son projet

Objectifs de la formation :

Deux jours pour se repérer dans le panorama des statuts juridiques, fiscaux et sociaux liés à la création d'activité agricole ou agri-rurale, et être en capacité de choisir les statuts les plus adaptés à votre projet et à sa progressivité.

Gagner en autonomie pour comprendre les enjeux de chaque type de statuts, et voir comment ils s'articulent dans votre projet.

92% de stagiaires satisfaits

Contenu :

- > Comprendre les différents statuts liés à la création d'activité agricole et agrirurale :
- - Statuts juridiques : l'entreprise individuelle (protection juridique, option EIRL...), la société (principe, distinction des sociétés), l'association loi 1901, la coopérative
- - Statuts fiscaux : régimes d'imposition sur le bénéfice, Contribution économique territoriale appliquée aux agriculteurs, règles d'assujettissement à la TVA
- - Statuts sociaux : statuts MSA et leurs conditions d'affiliation, cotisations sociales et droits associés à chaque statut.
- > Travail et échange sur le projet de chaque participant pour définir les statuts les plus adaptés à chacun.e.

Public Visé : Porteur-ses de projet, agriculteur.ices avec projets d'évolution de la ferme.

Coût : Gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA, CPF : 420€

Pré-requis : aucun.

Méthodes mobilisées : animations participatives

Modalités d'évaluation : Questionnaire de satisfaction et tour de table oral

23 et 24 mai 2024

9h-17h30

Dates - Horaires - Lieux - Intervenants

Maison des associations

8 place de la Paix

15000 Aurillac

Intervenant-es :

CER France, MSA

Durée de la formation :

14h

Renseignements, accessibilité aux personnes en situation de handicap, inscriptions obligatoires auprès de :

Amandine Désétables, responsable de stage - 06 82 10 60 17 -
amandine.desetables@cantadear.fr

MERCI d'apporter un petit quelque chose pour le repas partagé

